

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°14/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame BOUCHET Françoise et Monsieur TASSIN Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 11/03/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Objet : TRAVAUX CHEMIN COMMUNAL « CHEMIN DU PRE D'ENGAURI » - CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet des travaux remise en état sur le chemin communal « Chemin du Pré d'Engauri » pour lequel une subvention de l'Etat au titre de la DETR a été demandée.

Afin de pouvoir faire les travaux, dès accord de la subvention, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux.

Il présente les devis et invite le conseil municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Choisit l'entreprise BS VOIRIE – 04100 Manosque pour les travaux de remise en état sur chemin communal « Chemin du Pré d'Engauri » et valide le devis pour un montant de 20 895.25 €HT**
- **Dit que les travaux seront engagés sous réserve de l'obtention de la subvention**
- **Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 22 mars 2024,
Le Maire,
Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU